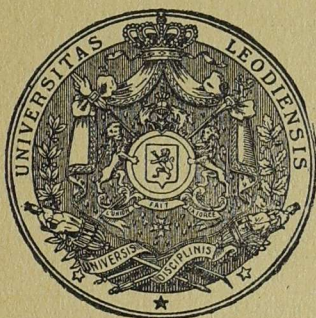


BR. 5299B

M. DUBUISSON

Mission rectorale au Congo belge et au Ruanda-Urundi



Extrait du *Bulletin de l'Association*
des Amis de l'Université de Liège, N° 3, 1956, pp. 3-18



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4
1956

27472

M. DUBUISSON

Mission rectorale au Congo belge et au Ruanda-Urundi



Extrait du *Bulletin de l'Association*
des Amis de l'Université de Liège, N° 3, 1956, pp. 3-18



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.

4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1956

27472

Mission rectorale au Congo belge et au Ruanda-Urundi

(Extraits du rapport présenté par M. le Recteur DUBUISSON
à la Commission administrative du Patrimoine)

La Commission administrative du Patrimoine de l'Université de Liège m'a chargé, au printemps dernier, d'effectuer, en compagnie de mon Attaché de Cabinet, M. J. Delchevalerie, une mission universitaire au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Cette mission comportait essentiellement trois objets :

1^o rencontrer des personnalités installées au Congo, leur manifester l'intérêt que porte l'Université de Liège au développement de la Colonie, intensifier et faciliter nos « relations » avec le Congo (mission de « public relations »);

2^o observer très librement les choses et les gens et tenter de voir de quelle manière l'Université de Liège, tout en s'enrichissant des choses du Congo, pourrait le plus utilement apporter une contribution au développement de la Colonie;

3^o resserrer les liens d'amitiés entre les universitaires liégeois installés au Congo et notre *Alma Mater*.

Notre voyage s'est déroulé du 23 avril au 19 juin dernier. Notre itinéraire a été aménagé de manière à nous permettre :

1) d'avoir une vue d'ensemble de diverses régions du Congo. Il est clair que cette méthode ne permet une connaissance approfondie d'aucune des régions visitées. Nous avons cru cependant qu'elle était la seule possible, puisqu'il s'agissait d'un voyage de « reconnaissance » et de prise de contact de l'Université, comme telle, avec le Congo;

2) de voir, du Congo, autre chose que les villes les plus importantes. Il nous paraissait capital de connaître également les conditions de vie « en brousse ». De là l'importance des déplacements en auto.

Cet itinéraire a été le suivant :

1^o du 23 au 29 avril : trajet en avion Bruxelles-Léo; séjour à Léo;

2^o du 30 avril au 10 mai : voyage en auto de Léo à Luluabourg. Etapes à Popokabaka, Kenge, Masi-Manimba, Feshi, Kikwit et Tshikapa;

3^o du 10 au 21 mai : trajet Luluabourg-Eville en avion; séjour au Katanga (Eville, Jadotville, Kolwezi et Manono);

4^o du 22 mai au 5 juin : trajet en avion Manono-Bukavu; voyage en auto Bukavu, Lwiro, Bukavu, Uvira, Usumbura, Astrida, Goma, Rwindi, Mutwanga, Epulu, Stanleyville;

5^o du 6 au 19 juin : séjour à Stanleyville; descente du fleuve Congo jusque Coquilhatville; trajet Coquilhatville-Stanleyville en avion. Retour à Bruxelles, via le Caire.

Soit au total, pour les trajets à l'intérieur du Congo, près de 4000 km. en avion, environ 5000 km. en auto et plus de 1000 km. en bateau.

Les informations recueillies au cours de ce voyage ont été notablement accrues au cours du second périple que j'ai effectué au Congo belge et au Ruanda-Urundi du 25 juillet au 21 août.

Ce nouveau déplacement avait initialement pour objet la participation du Recteur aux fêtes du 50^e anniversaire de l'Union Minière, de la Forminière et du B. C. K. Mais après ces fêtes qui durèrent du 26 juillet au 6 août, à Elisabethville, j'ai parcouru à nouveau le Ruanda-Urundi, le Kivu et j'ai fait un voyage en Uganda britannique.

I. « Public relations ». — Au cours de ces voyages, nous sommes entrés en rapport avec le Gouverneur général, le Vice-Gouverneur général, le Vice-Gouverneur général du Ruanda-Urundi, les Gouverneurs des six provinces, le Médecin-Chef de la Colonie, la plupart des médecins provinciaux, le Commissaire au plan décennal, les directeurs des services de l'enseignement, des militaires, des fonctionnaires territoriaux de tous grades, beaucoup d'industriels et d'ingénieurs (U. M. H. K., Forminière, Géomines, Géoruanda, Minière des Grands Lacs, etc...), des membres du Comité spécial du Katanga, du Comité national du Kivu, les Recteurs des Universités de Lovanium et d'Eville, des professeurs de Lovanium, le Commissaire du Gouvernement général auprès de l'Université d'Eville, les chefs de Centre et les travailleurs de l'I. R. S. A. C. (Lwiro, Uvira, Eville, Astrida et Mabali), quelques travailleurs de l'I. N. E. A. C. Toutefois, en ce qui concerne cette dernière institution, des ennuis mécaniques nous ont empêchés d'arriver à la station principale de Yangambi.

Beaucoup d'hôpitaux, écoles, laboratoires, usines, mines, cités indigènes anciennes et nouvelles, villages coutumiers, foyers sociaux, missions ont été visités au cours de ces deux voyages, ainsi que les parcs nationaux de la Kagera, de l'Uganda britannique et le Parc Albert (Nord et Sud).

Partout, nous avons été reçus avec la plus grande amabilité.

Nous avons profité de notre passage dans les différents centres pour rencontrer des parents d'étudiants, de futurs étudiants et des « Anciens » de l'Université de Liège établis au Congo. Nous avons fait annoncer, dans les villes où nous passions, que nous serions à

la disposition des personnes qui souhaiteraient obtenir des informations sur l'Université. C'est ainsi que, notamment, à Léopoldville, à Elisabethville (où une réunion de parents avait été organisée à la Chambre de Commerce), à Bukavu (où la presse locale s'était fait l'écho de notre désir) et en d'autres endroits encore, nous avons pu prendre contact avec les parents désireux d'avoir des nouvelles de leurs enfants étudiants à Liège, avec les personnes désireuses de s'informer des conditions d'études dans notre Université. Avant notre départ, quelques étudiants coloniaux nous avaient remis pour leurs parents des messages que nous nous sommes fait un plaisir de transmettre.

Dans tous les centres un peu importants, nous avons rencontré des « Anciens » de notre Université. A notre départ, nous savions qu'il existait des sections à Léo, à Eville et à Bukavu. Effectivement, nous avons trouvé dans ces villes des groupements bien organisés ayant une belle vitalité, qui nous ont reçus d'une manière parfaite. Dans bien d'autres centres (à Jadotville, à Luluabourg, à Kolwezi, à Manono, à Usumbura, à Stanleyville, par exemple), des « Anciens » avertis de notre passage ont tenu à se réunir pour nous accueillir et parler, avec nous, de leur *Alma Mater*. En certains endroits, d'ailleurs, notre passage a été pour eux une occasion de se compter, de se découvrir bien plus nombreux que chacun ne le croyait, et de *décider de se constituer en Association*. Nous avons été bien souvent émus de constater l'attachement de nos anciens élèves à leur Université et leur désir de lui voir prendre une place de plus en plus grande au Congo. Nous avons engagé ces anciens à rester étroitement en contact avec nous, à nous soumettre leurs suggestions ou leurs desiderata. Nous leur avons rappelé l'existence du *Bulletin trimestriel des Amis de l'Université* qui leur permet de recevoir régulièrement des nouvelles de leur *Alma Mater*. Nous leur avons promis que l'Université les tiendrait au courant de toutes ses initiatives dans le domaine colonial et, en particulier, que nous leur adresserions le programme de voyage de tous les chercheurs liégeois en mission au Congo. Dès cette année, déjà, cette dernière suggestion a été réalisée.

Par ailleurs, des Groupements *interuniversitaires* se sont constitués dans plusieurs centres : à Léo, à Eville, et à Usumbura notamment. Nous avons été reçus fort aimablement par les Groupements de Léo et d'Usumbura, qui nous ont invité à faire une conférence. La conférence d'Usumbura qui, comme celle de Léo, était consacrée aux problèmes de l'alimentation des populations sous-développées, a été suivie d'un échange de vues particulièrement intéressant, animé notamment par des interventions de M. Harroy, Vice-Gouverneur général du Ruanda-Urundi.

* * *

Nous en arrivons maintenant à l'examen de quelques problèmes qui ont particulièrement retenu notre attention et qui peuvent avoir des incidences sur le plan universitaire :

II. Les voyages d'étudiants au Congo. — On sait que le Comité des Transports intérieurs du Congo met chaque année quatre bourses de voyage au Congo à la disposition d'étudiants de l'Université de Liège choisis sur proposition du Recteur. Pendant notre séjour au Congo, notre attention a été attirée, à plusieurs reprises, sur la manière dont ces voyages d'étudiants étaient réalisés. Nous croyons pouvoir dire que les résultats ne sont pas toujours en rapport avec les efforts consentis :

1^o Les candidatures à ces bourses émanent généralement d'étudiants désireux simplement d'aller passer leurs vacances au Congo, et qui, pour y parvenir, ont élaboré tant bien que mal un programme. Celui-ci est généralement fort vague, mal « informé ».

2^o Les bénéficiaires des bourses, une fois choisis, ne reçoivent aucune préparation spéciale au voyage qu'ils vont entreprendre. Les mieux avisés prennent l'initiative de solliciter quelques conseils d'un professeur ou de quelques autres personnes compétentes.

3^o Ces étudiants sont nécessairement très jeunes, puisque le règlement des bourses interdit qu'ils soient en dernière année. De l'avis de plusieurs coloniaux, beaucoup manqueraient de la maturité nécessaire pour faire avec profit un tel voyage.

4^o Ils partent seuls, sans guide, dans un pays immense où les questions se posent différemment de région à région, où les institutions sont complexes et où il est fort malaisé d'observer rigoureusement et très imprudent de juger rapidement.

5^o Obligés pratiquement de voyager beaucoup (puisque leurs frais d'entretien ne sont couverts par les Compagnies de Transport que durant le parcours qu'elles assument), ils dispersent leur attention, se fatiguent, perdent du temps. On m'a dit parfois le désarroi de certains de ces étudiants « errant » de ville en ville, à la recherche d'un « centre d'intérêt ».

6^o La plupart du temps, leur périple est matériellement mal organisé. Certains ne se font ni annoncer, ni introduire; ils ne sont dès lors pas attendus, ce qui peut causer des difficultés matérielles à leurs hôtes et risque aussi de leur faire manquer les personnes qui eussent pu les aider.

Il convient donc de revoir la question et sans doute de repenser complètement l'organisation de ces voyages d'étudiants :

a) *On pourrait songer à s'adresser surtout aux professeurs pour susciter des candidatures à ces bourses.* On conçoit très bien qu'un professeur, désireux d'effectuer des recherches au Congo, songe à s'entourer de quelques élèves; ce professeur pourrait utilement présenter la candidature de ces élèves, en s'engageant à « patronner leur voyage ».

b) *Il devrait être entendu que les candidats à une bourse de voyage au Congo, doivent la mériter.* — On devrait, dès lors, exiger d'eux qu'ils

fassent autre chose qu'une simple esquisse d'un thème de voyage, mais qu'ils apportent déjà un sujet précis d'observation, un itinéraire, des noms de personnes ou d'organismes à contacter, etc.

c) *Une fois que les candidats sont désignés, l'Université devrait à son tour les aider :*

1° à organiser matériellement leur voyage, à les introduire auprès des personnalités, à les annoncer, par exemple, systématiquement, aux Associations d'Anciens établis au Congo. (Ceci a déjà été fait en 1956.)

2° à préparer avec eux leur voyage. On peut envisager de les réunir un jour avec les étudiants ayant bénéficié antérieurement de ces bourses, avec des professeurs ou des assistants ayant déjà voyagé au Congo, avec des étudiants « coloniaux », etc. Il ne serait pas difficile d'organiser une espèce de journée d'études préparatoire ⁽¹⁾.

Remarque. — Plusieurs fois, au Congo, on nous a vanté une réalisation de la Faculté polytechnique de Mons : il s'agit de stages qu'elle organise pour ses futurs ingénieurs, sous la direction d'un professeur. Cette formule présente de nombreux avantages; elle constitue un véritable « stage » d'études, en un endroit déterminé, par opposition au « voyage circulaire » à travers la Colonie; elle ne laisse pas l'étudiant seul, mais les groupe sous la conduite d'un guide autorisé.

Il y aurait intérêt à rechercher les moyens de permettre à certains de nos élèves — nous songeons notamment aux futurs ingénieurs, médecins (nous y reviendrons ci-dessous), licenciés en sciences géographiques, botaniques, zoologiques, chimiques,... — d'effectuer de semblables séjours d'études.

Nous nous plaçons d'ailleurs à souligner ici que, grâce aux démarches effectuées par M. le Pro-Recteur Campus, certains de nos étudiants de la Faculté des Sciences Appliquées ont pu déjà se rendre au Congo, ces derniers temps, dans des conditions semblables à celles de leurs camarades de Mons.

III. Stages d'étudiants en médecine dans les hôpitaux du Congo. — On sait que les étudiants en médecine doivent consacrer une année d'études, la dernière, à des stages dans les hôpitaux.

Dans nos hôpitaux universitaires, le nombre de malades sur lesquels peuvent « travailler » ces stagiaires est relativement faible. On en connaît les raisons : le coût de la journée d'entretien y est très élevé et écarte bon nombre de malades qui peuvent se faire soigner ailleurs; seuls les cas délicats justifiant l'intervention d'un professeur d'Université *spécialisé* sont encore nombreux. Mais dans

⁽¹⁾ Des mesures ont été prises, dès cette année, pour améliorer, dans le sens qui vient d'être indiqué, les voyages d'étudiants au Congo.

la mesure même où il en est ainsi, nos étudiants n'ont plus l'occasion d'observer ou surtout de soigner les cas « banaux », c'est-à-dire ceux qui se présentent le plus fréquemment dans leur vie de praticien. Dans le domaine de la chirurgie par exemple, nos étudiants assistent chez nous à des opérations extrêmement spéciales et délicates; mais il n'y a plus guère d'interventions mineures où ils puissent acquérir de l'expérience pratique.

Au Congo, par contre, les hôpitaux regorgent, hélas, de malades. On y rencontre, en abondance : des anthrax, des hernies — souvent étranglées —, des goîtres, beaucoup de cas relevant de l'obstétrique et de la gynécologie, beaucoup de fractures, des « mal de Pott », etc., alors qu'il manque de médecins pour assurer toutes les interventions nécessaires. On peut se demander dès lors s'il ne serait pas opportun, dans l'intérêt de notre Université aussi bien que dans celui de notre Colonie, d'étudier la possibilité d'envoyer nos étudiants, à la fin du troisième doctorat en médecine, travailler quelque temps dans des hôpitaux — préalablement sélectionnés — du Congo et du Ruanda-Urundi. Leur séjour pourrait y être de plusieurs mois.

Nous avons soumis cette suggestion à des médecins du Congo et notamment à des médecins provinciaux. Partout, sauf dans un cas, elle a été très favorablement accueillie.

Elle tient compte effectivement de l'intérêt bien compris de chacun :

d'une part, l'étudiant, ainsi que nous l'avons dit, pourrait effectuer un véritable apprentissage pratique, sous la conduite de guides sûrs (on fait de la bonne médecine et de la bonne chirurgie dans maints hôpitaux congolais);

d'autre part, le Gouvernement ou des Sociétés coloniales trouveraient un « renfort » provisoire du personnel médical dans ces jeunes stagiaires ⁽¹⁾.

IV. Les carrières d'universitaires au Congo. — Il y a place au Congo pour de plus nombreux universitaires. Les cadres de certains services devraient être étoffés : les services médicaux, les services de l'administration territoriale (nous parlons des fonctionnaires qui occupent effectivement le pays et non des fonctionnaires des bureaux) ont un personnel trop réduit pour la tâche qu'ils doivent accomplir. Il s'agit là d'une augmentation du nombre d'agents qui ne peut se faire que progressivement au fur et à mesure des disponibilités budgétaires.

Mais, ce qui nous paraît étonnant, c'est que les places déjà prévues, pour lesquelles les crédits ont été votés, ne soient pas, loin s'en faut, toutes occupées. 83 postes de médecins étaient sans titulaires fin juin 1956; au début d'août, ce chiffre atteignait 91. Cependant, nos

⁽¹⁾ Cette question fait actuellement l'objet d'une étude au sein de notre Faculté de Médecine.

Universités diplôment environ 500 jeunes médecins par an. A quoi tient cette carence ?

Certains pensent qu'il faut y voir la conséquence d'une politique de l'administration centrale : le secteur médical n'étant pas « productif », il y a tendance à en comprimer les dépenses, notamment à freiner les engagements, même si les postes existent aux cadres. Nous nous refusons à faire entièrement foi à cette allégation. Nous savons cependant que de jeunes médecins ont été découragés de partir parce que les perspectives d'engagement étaient trop lointaines.

On dit aussi que, selon l'Université d'où ils viennent, les candidats seraient traités de manière différente (?).

Partout à la Colonie, on réclame des ingénieurs. Mais cette question dépasse les frontières du Congo. On réclame des ingénieurs aussi en Belgique et notre Faculté des Sciences Appliquées se plaint même de ne plus trouver d'assistant. Il y a là, une situation très grave qu'il faut envisager sans tarder. Je viens de demander à nos Facultés des Sciences et des Sciences Appliquées d'étudier ensemble les causes d'une telle pénurie et les remèdes possibles. Sans doute, le problème est-il complexe. Il semble probable cependant qu'une réforme des études d'ingénieur aiderait à le résoudre, réforme en particulier des examens d'entrée et des programmes de candidature. J'ai l'impression que semblable initiative devrait être étudiée sans timidité, même si elle menait à modifier la loi. Si les Universités montraient qu'elles se préoccupent activement de ce problème, on freinerait probablement cette dangereuse tendance actuelle à vouloir élever au titre d'ingénieur des diplômés d'écoles techniques dont les prétentions s'accroissent au fur et à mesure que nos Universités forment moins d'ingénieurs.

V. — Participation de chercheurs liégeois aux activités scientifiques de la Colonie. — Nous avons dit déjà que nous avons tenu à rencontrer les principales personnalités intéressées au développement des sciences au Congo et à discuter avec elles des problèmes de la recherche scientifique.

C'est évidemment enfoncer une porte ouverte que de répéter que le Congo constitue un champ immense d'investigations accessible à nos chercheurs. Dans la plupart des domaines de la science, tout est encore à découvrir et il est certain que nous pouvons trouver, sur notre terre africaine, des sources d'inspiration nouvelle *qui pourraient renouveler ou réorienter nos propres études*. L'évolution du Congo ne se fera pas sans un développement continu des activités scientifiques. Les Universités de la mère-patrie, et la nôtre en particulier, doivent avoir conscience des responsabilités qui leur incombent dans ce domaine. Nous pensons que nous devrions davantage attirer l'attention de nos jeunes scientifiques sur les possibilités de carrière à la Colonie, et mieux les y préparer.

Il existe déjà un personnel scientifique à l'I. R. S. A. C., à l'I. N. E. A. C., dans les Universités et certains centres médicaux;

mais on est généralement frappé par la disproportion entre l'importance des constructions, la richesse des équipements, l'ampleur des problèmes et la faiblesse des cadres.

A Léopoldville, les laboratoires médicaux sont relativement bien peuplés; mais à Stanleyville, on construit un splendide institut de virologie et on ne sait qui va y travailler. Le Directeur insiste vivement pour que deux de nos professeurs passent à Stanleyville quelques semaines pour y organiser les recherches. Mais qui les poursuivra par après ?

L'I. R. S. A. C. occupe un nombre dérisoire de chercheurs eu égard aux possibilités qu'offrent ses cinq grands centres de Lwiro, Astrida, Uvira, Eville et Mabali.

Partout, on fait la même remarque : tout est largement prévu pour le travail scientifique, il ne manque que des hommes.

La situation de l'I. R. S. A. C. a particulièrement retenu notre attention.

L'I. R. S. A. C. rencontre à l'heure actuelle non seulement des difficultés de recrutement mais aussi des difficultés psychologiques. Sa position peut paraître parfois équivoque; elle risque d'empiéter, pour les travaux botaniques, sur le domaine de l'I. N. E. A. C., pour les études médicales, sur le domaine des laboratoires proprement médicaux. Je pense que le statut de cette institution devrait être revu. Peut-être devrait-on examiner la possibilité de l'intégrer dans le cadre de nos organismes universitaires. Les Universités belges auraient ainsi, à la Colonie, un centre de recherches parfaitement préparé qui leur offrirait un champ d'activité remarquable. Nos professeurs seraient amenés à y faire des séjours plus nombreux. Certains de nos licenciés pourraient y poursuivre un travail de thèse de doctorat. De telles perspectives semblent favorables à la fois à nos Universités et à l'I. R. S. A. C., qui y trouverait une nouvelle raison de vivre.

Il existe à l'heure actuelle, au Congo belge et au Ruanda-Urundi, quatre énormes parcs nationaux. Leur intérêt touristique est considérable; leur intérêt scientifique ne l'est pas moins; mais les recherches qui y ont été effectuées sont maigres en regard des possibilités — voire des nécessités (pêcheries du Lac Edouard) — réelles. Notons ici qu'en ce moment, les parcs nationaux jouissent d'une très faible popularité dans la Colonie et dans certains milieux scientifiques. La raison en est :

a) que leur existence même compromet, dans une certaine mesure, les intérêts des indigènes qui y vivaient — et qui en ont été expulsés;

b) que les secteurs ouverts au tourisme sont d'une très faible étendue;

c) que la visite de ces territoires entraîne pour le touriste des dépenses trop élevées;

d) que les parcs nationaux sont dirigés dans le sens de la « *protection* intégrale de la nature » plutôt que dans celui de la « *Conservation* des

beautés de la nature », ce qui est tout différent. *Protéger* intégralement c'est se défendre de toucher ou d'introduire quoi que ce soit; *conserver* c'est veiller à l'équilibre harmonieux de l'ensemble, par exemple en organisant ci ou là des feux de brousse, à des époques définies, pour créer des pâturages d'herbe tendre ou encore en procédant à la destruction partielle d'espèces ayant une tendance à se reproduire exagérément au dépens d'autres espèces.

VI. — Le problème des Universités au Congo. — Deux choses doivent être ici distinguées : d'une part, le principe de l'accès aux études universitaires pour les Noirs qui en sont capables et, d'autre part, le problème de l'installation, au Congo même, d'Universités.

Parmi les personnes que nous avons rencontrées, les avis ont été très partagés quant à l'accès des Noirs aux études supérieures. On se rend compte que des difficultés très grandes surgiront du fait de l'apparition prochaine au Congo de diplômés noirs (en particulier le problème des salaires). Mais on estime généralement que nous devons « passer par là » et qu'il serait injuste, et imprudent aussi, d'interdire l'Université aux Noirs. La seule restriction mentale que l'on devine chez certains, vient de la conviction que *peu* de Noirs ont effectivement à l'heure actuelle les capacités intellectuelles et morales requises. Il y a de nombreuses raisons en effet pour être sceptique sur le *sens de la responsabilité morale et professionnelle* des Noirs, ce qui est tout de même un élément psychologique de grande importance. Cette constatation ne comporte aucun jugement péjoratif ni définitif. Le chemin parcouru par les Blancs depuis le début de la civilisation jusqu'aux Universités est long. Quoi de surprenant que les Noirs, à peine introduits dans le monde de notre morale et de nos critères intellectuels, ne soient pas encore complètement adaptés ?

Le principe de l'accès des Noirs à l'enseignement universitaire étant admis, le Congo s'est trouvé devant deux solutions : créer des universités au Congo ou créer un système de bourses permettant aux Noirs de fréquenter nos universités belges.

A mon sens, la première solution est une anticipation et une anticipation dangereuse. Sans doute, l'installation d'universités au Congo est-elle née d'opportunités religieuses et politiques, mais ceci ne peut constituer à mes yeux une justification. La construction, l'équipement et ensuite le fonctionnement régulier de deux universités vont exiger un effort financier considérable (au moins un milliard et demi pour les constructions). Se rend-on compte en outre qu'un petit pays comme le nôtre devra pouvoir assurer le recrutement du personnel scientifique de 6 universités ! (en comptant qu'il faut remplacer les membres du corps professoral tous les 30 ans, *il faudra trouver chaque année 30 professeurs !*!).

Les Universités sont des institutions de luxe : elles n'ont de vraie signification que si elles traduisent les aspirations d'une race dont le

niveau de culture moyen est déjà élevé; sinon elles gardent un caractère artificiel.

Est-il bien indiqué de dépenser de telles sommes à orner de son plus haut fleuron un édifice culturel dont la base devrait être d'abord largement consolidée : le réseau des écoles primaires et surtout celui des écoles techniques est très insuffisant; l'enseignement des femmes, sans lequel aucun progrès réel n'est possible, est encore presque complètement à faire ⁽¹⁾.

Il est certain qu'un système de bourses en Belgique eût été beaucoup moins onéreux. On a objecté qu'il était dangereux de « transplanter » des Noirs. Certains songent aux indigènes des colonies françaises venus faire des études supérieures à Paris et qui sont repartis révolutionnaires. Mais qu'avait-on fait en France pour recevoir et défendre les étudiants indigènes ? A la suite de l'expérience française, la Belgique aurait pu imaginer un système d'*encadrement* des Etudiants Noirs, les mettant à l'abri de l'oisiveté et des relations tendancieuses tout en respectant la liberté nécessaire au développement de l'intellectuel.

On a craint aussi qu'un séjour en Belgique ne dépayse trop les Noirs. Mais les études universitaires en elles-mêmes constituent déjà pour eux un dépaysement. Cela eut pu être évité par l'accueil qui leur aurait été réservé et qui devrait évidemment être bien étudié.

En regard de ces inconvénients évitables, le séjour en Europe serait pour les Noirs réellement utile car seul il leur permettrait de comprendre la hiérarchie de nos valeurs et leur révélerait le prestige d'une vieille civilisation.

J'ai interrogé plusieurs indigènes évolués sur cette question, en particulier le Mwami du Ruanda. Ils m'ont tous fait des réponses en conformité complète avec l'opinion exprimée par l'un d'eux (le Mwami) d'une façon particulièrement formelle et, je crois, fort juste : « *C'est une grosse erreur; les Noirs doivent faire leurs études supérieures en Belgique; c'est la seule garantie que nous ayons de les voir devenir des diplômés modestes* » ⁽²⁾.

Il est impossible à celui qui n'a vécu qu'au Congo de savoir exactement ce qu'est la Belgique, ce qu'est le Belge, ce qu'est notre civilisation. (Nous ne critiquons en rien la façon dont les Blancs vivent au Congo mais nous devons constater qu'elle est très différente de la nôtre). Un séjour prolongé en Belgique paraît nécessaire surtout pour les universitaires qui jouent un rôle important à la Colonie. Les Universités congolaises risquent de distendre les liens colonie-métropole qu'il faudrait au contraire raffermir.

⁽¹⁾ Et ce n'est pas seulement dans le domaine de l'instruction qu'il y a de sérieuses lacunes à combler, mais dans le domaine sanitaire; j'ai vu, dans une région du Congo, des hôpitaux sans eau courante, sans électricité, sans bandages, sans aspirine depuis des mois.

⁽²⁾ Je tiens à ajouter que lorsque le Mwami m'a fait cette déclaration, il ne connaissait pas encore mon opinion.

Enfin, il est tout à fait évident qu'il faudra longtemps encore avant que les Universités congolaises n'atteignent le niveau des nôtres. Une Université n'est pas essentiellement une institution où l'on délivre des diplômes conformément à un programme fixé. Elle vaut par la culture et l'esprit scientifique dont elle est entourée et imprégnée. Le Congo est une terre de civilisation récente et on n'a pas l'impression que, malgré les magnifiques efforts déjà réalisés, on soit parvenu à créer, dans ses principaux centres, une atmosphère culturelle suffisante à l'épanouissement d'Universités.

Quoi qu'il en soit, l'existence des Universités au Congo est à l'heure actuelle une réalité. Il ne faut pas s'attarder à regretter la hâte de leurs promoteurs mais chercher dans quel sens on peut les soutenir. Elles vont se trouver devant un nombre énorme de difficultés. Peut-on en écarter temporairement quelques-unes et les aider à surmonter les autres ?

Nous pensons que l'un des écueils les plus graves de ces Universités naissantes est l'obligation d'organiser d'un seul coup toutes les études et à tous les degrés. Il vaudrait mieux, plutôt que d'exiger d'emblée des solutions complètes (qui n'échapperont que par miracle aux imperfections des solutions hâtives) admettre un développement progressif des Universités. Elles pourraient en une première étape concentrer leurs efforts sur les candidatures. Cette mise au point constituera déjà une œuvre considérable (constructions, équipement, personnel scientifique).

Et s'il le faut absolument, une fois les candidatures installées, les Universités, fortes de cette première expérience, pourraient passer à l'organisation des études ultérieures.

Cette proposition ne pourrait rencontrer qu'une objection : les étudiants devraient, pendant un certain temps, terminer leurs études en Belgique. Nous serions tentés de nous en réjouir, convaincus, nous l'avons dit, que cette expérience européenne est nécessaire à leur formation et qu'elle peut se faire dans de bonnes conditions.

D'autre part, ces étudiants ne seront vraisemblablement pas très nombreux car beaucoup de Blancs disent déjà qu'ils attendront avant de confier leurs enfants aux Universités congolaises, qu'elles aient dépassé la période des tâtonnements de l'organisation. Une solution prudente peut encore augmenter les chances de succès de ces expériences congolaises, en suivre les développements, en limiter éventuellement les dégâts. Cette solution est possible : la loi sur la collation des grades académiques au Congo belge pourrait provisoirement se borner à établir les équivalences de diplômes au niveau des candidatures.

VII. Quelques réflexions au sujet d'interventions possibles de l'Université de Liège au Congo. — La Commission Administrative du Patrimoine et l'Association des Amis de l'Université ont signé l'acte de constitution d'une fondation de l'Université de Liège pour la recherche scientifique (F. U. L. R. E. A. C.). Quels buts

offrir à l'activité de cette fondation ? Cette question a été présente à notre esprit pendant toute la durée de notre voyage.

Avant notre départ, quelques réalisations possibles avaient été envisagées; d'autres nous furent suggérées en Afrique même; nous en parlerons brièvement pour nous attarder davantage sur des propositions concrètes d'action universitaire liégeoise au Congo, qui nous paraissent particulièrement opportunes.

A. — Le laboratoire nutritionnel de Feshi (Kwango)

On sait que le Professeur Lambrechts de la Faculté de Médecine de Liège s'intéresse, depuis quelques années, au problème de la nutrition des Noirs au Kwango. La Foreami a installé un laboratoire de recherches nutritionnelles à Feshi, en annexe à l'hôpital. En accord avec la Foreami, le Professeur Lambrechts inspire l'activité scientifique de ce laboratoire, dirigé par le Dr Hollemans.

Ces recherches présentent un intérêt capital au Kwango, pays pauvre en protéines; de plus, poursuivies sur des populations particulièrement mal nourries, elles peuvent aboutir à des résultats valables dans les deux tiers des pays du monde où sévit à des degrés divers la mal-nutrition.

Il suffit de parcourir le dernier rapport de la Foreami pour voir combien l'activité du centre de Feshi est grande et c'est tout à l'honneur de notre collègue, le Professeur Lambrechts.

L'Université de Liège est fière de l'action qu'elle mène ainsi, en plein cœur de l'Afrique, pour tenter de résoudre le problème capital de l'alimentation des Noirs.

B. — Des possibilités d'action médicale au Congo

Au cours de notre voyage, plusieurs personnes nous ont signalé l'intérêt que présenterait une action médicale de l'Université de Liège dans certaines régions du Congo dont l'occupation médicale est insuffisante.

Encore qu'une telle action soit intéressante en elle-même, au point de vue de l'amélioration des conditions sanitaires du pays notamment, nous ne pensons pas que l'Université de Liège doive orienter son action coloniale dans cette direction. En effet, il existe des services médicaux au Congo à qui est dévolue cette tâche et qui l'accomplissent au mieux de leurs possibilités; on peut se demander si c'est bien le rôle d'une Université d'intervenir là où l'organisation de ces services serait provisoirement déficiente.

C. — Problèmes d'hydrobiologie

L'U. M. H. K. nous a invités, pendant notre séjour à Kolwezi, à visiter les barrages Delcommune et Le Marinel. À cette occasion, notre attention a été attirée sur les nombreux problèmes fort intéressants que soulève, au point de vue biologie, le problème de la formation et de l'évolution des lacs artificiels, dans lesquels les poissons

se développent avec une rapidité incroyable. Il y aurait là une étude magnifique à faire, et qui pourrait conduire à des résultats fort importants dans la question de l'approvisionnement en poisson, si nécessaire aux indigènes. Aucune recherche n'a encore, à notre connaissance, été entreprise sur ce sujet.

D. — Recherches sociologiques

Le Professeur Clémens a été pressenti, l'an dernier, par le C. E. P. S. I. (Centre d'Etudes des Problèmes Sociaux Indigènes) d'Eville, pour établir dans une des cités indigènes de cette ville, appelée Katuba, un Centre de recherches sociologiques et un Foyer social. Le Conseil d'Administration de l'Université a marqué son accord sur ce projet et déjà, on est passé au stade des réalisations.

A Eville, nous avons pu voir l'emplacement réservé aux constructions et rencontrer les personnalités qui apportent leur appui au Professeur Clémens. Cette entreprise présente un intérêt incontestable et les conditions de réalisation paraissent excellentes. Nous pouvons faire confiance au Professeur Clémens et à ses collaborateurs pour mener à bien la tâche entreprise.

E. — Etudes sur la linguistique bantoue

L'intérêt que présentent les études sur la linguistique bantoue n'échappe à personne. L'Université de Liège se doit d'apporter son concours dans ce domaine.

J'ai demandé au Professeur Fohalle, qui est chargé, chez nous d'un cours d'initiation aux langues indigènes et qui a effectué cette année un séjour au Congo en qualité de membre du Jury des examens de Lovanium, de me faire rapport sur cette question et sur les moyens d'envisager à Liège les recherches de linguistique bantoue.

F. — Ethnologie bantoue

Toute action au Congo, et notamment toute action en matière de « politique indigène », doit être basée sur une connaissance approfondie des institutions, des mœurs, des comportements des Noirs en milieux coutumiers et extra-coutumiers, sous peine d'être inefficace ou dangereuse pour l'avenir du pays. Jadis le Blanc (je pense en particulier à celui de l'Administration territoriale) vivait très près du Noir et le connaissait bien. Aujourd'hui, les contacts entre Blancs et Noirs deviennent plus lointains : la femme européenne accompagne son mari, le confort se développe de plus en plus, le Blanc en dehors de ses heures de travail tend à rentrer chez lui. La connaissance directe du Noir doit donc être remplacée par la connaissance scientifique et objective. D'où le rôle prépondérant des ethnologues et des sociologues au Congo. Notre Université devrait se préoccuper de la formation de ces spécialistes. Il faudrait créer chez nous une chaire d'ethnologie bantoue. Il suffirait d'appeler un ethnologue de valeur,

possédant une ample connaissance du Congo, qui formerait une école.

Disposant dès lors de chercheurs spécialisés en sociologie coloniale, en linguistique et en ethnologie bantoues, l'Université de Liège pourrait se flatter d'avoir apporté une contribution de choix au développement des sciences humaines dans la Colonie ⁽¹⁾ ⁽²⁾.

G. — Missions interdisciplinaires

L'œuvre belge à la Colonie est, dans l'ensemble, une formidable réussite en un temps record. Dans tous les domaines, des réalisations importantes existent et un Américain, occupant un poste très élevé dans l'industrie et l'administration de son pays, m'a dit, aux fêtes jubilaires de l'Union Minière « Comme vous devez être fier d'être Belge ! »

Y a-t-il des lacunes ? Sans doute, et elles étaient inévitables.

Le Congo est un pays d'une complexité inouïe. Ses diverses régions sont très variées tant au point de vue climat que végétation et ressources; le même problème (construction d'usine, de chemin de fer, d'agglomération, organisation d'élevage, travaux de défrichement ou de reboisement, installation d'un réseau sanitaire) doit recevoir, en chaque point, une solution particulière. La psychologie et le comportement des Noirs varient d'une tribu à l'autre; leurs réactions vis-à-vis d'un même événement sont loin d'être identiques.

Toute réalisation même bien limitée peut entraîner, dans des domaines différents, des conséquences inattendues : assécher un marais, pour des raisons de prophylaxie et d'hygiène, peut conduire à stériliser de vastes territoires; créer des centres d'élevage et de pisciculture peut compromettre la santé de toute une région en favorisant le développement d'insectes vecteurs de maladies et de parasites; intensifier les soins hospitaliers dans certaines contrées sans augmenter les ressources alimentaires peut aggraver la misère.

Dans un pays énorme, hérissé de difficultés, chaque geste est lourd de conséquences. La poignée d'hommes résolus et travailleurs qui anime ce pays est harcelée par la nécessité d'agir vite, de se décider rapidement, en se basant sur des connaissances empiriques plus ou moins valables dont on n'a pas, faute de temps et de moyens, étudié les incidences secondaires possibles; certaines solutions générales imposées par le pouvoir central sont sans référence aux conditions particulières inhérentes à la région envisagée; certaines solutions européennes sont appliquées sans être repensées en fonction

⁽¹⁾ La Commission administrative du Patrimoine a décidé de mettre une de ses bourses de spécialisation à la disposition d'un élève du Professeur Fohalle, pour lui permettre d'entreprendre des études complémentaires de linguistique bantoue.

⁽²⁾ Grâce à une intervention du Patrimoine de l'Université, le Conseil d'Administration a pu organiser, pour cette année académique, un cours d'*Introduction à l'ethnologie et à la linguistique bantoues*, qui a été confié à M. Biebuyck, chercheur attaché à l'I. R. S. A. C.

des contingences africaines; l'intervention de la politique, nationale ou internationale, énerve les esprits et entraîne des anticipations dont les Universités du Congo sont le dernier exemple.

Le développement de l'industrie a imposé aux Noirs un travail continu, parfois un travail de robot, a déraciné les familles, imposé à tous une vie totalement différente de leur vie antérieure dans des agglomérations édifiées rapidement, sur des terrains étroits, souvent dépourvus d'arbres. Les enfants n'ont plus d'espace, les femmes sont privées de leur champ de culture, les tribus aux traditions si particulières sont mélangées.

C'est ainsi que sont nés des déséquilibres entre populations des milieux urbain et rural, la surpopulation angoissante et le caractère artificiel des agglomérations urbaines, des perturbations sérieuses du marché de l'emploi et quantité d'autres difficultés qui sont à l'origine de profondes misères physiologiques et morales qui compromettent de plus en plus la paix sociale.

Sans doute, tous ces inconvénients, et d'autres, résultent essentiellement de ce que notre Colonie souffre, dans une certaine mesure, de sa prospérité et s'organise dans la hâte. Et si l'on recherche la cause profonde de ces imperfections, on est amené, chaque fois, à incriminer le caractère incomplet de l'étude des questions envisagées. Ainsi que nous nous en sommes rendu compte tout au long de notre voyage, toute initiative au Congo devrait être analysée en fonction des éléments locaux, du climat psychologique, en tenant compte de ses conséquences possibles dans tous les domaines. Une telle façon d'opérer nécessiterait un nombre appréciable d'hommes compétents, leur travail en collaboration, la confrontation de leurs résultats, de longues discussions autour de la table ronde.

Des hommes compétents, le Congo en possède, mais trop peu nombreux, trop peu disponibles. En pratique, chaque question n'est envisagée que par un de ces hommes sous l'angle de sa seule compétence; parfois, quand le cas est complexe, deux ou trois spécialistes s'en préoccupent mais leur nombre n'est jamais suffisant pour que le problème puisse être connu dans toutes ses composantes et que ses conséquences soient prévues.

Ce qu'il manque au Congo, c'est la possibilité de ces études convergentes, c'est le travail en équipe de spécialistes, poursuivant leurs recherches scientifiquement et dans le calme, pour arriver à des conclusions vraiment complètes et rigoureuses. Aucun organisme colonial ne possède cette équipe; eût-il même les hommes, aucun organisme colonial ne pourrait songer à les distraire de leur labeur pour un temps indéterminé, à les réunir, à les libérer des nécessités immédiates.

Cette équipe que le Congo ne peut mettre sur pied, notre Université peut la réaliser. Elle peut grouper autour d'une table ronde en même temps, et pour l'étude d'un problème convenu, des spécialistes aussi divers — et compétents — qu'un médecin, un ingénieur, un

nutritionniste, un géographe, un psychologue, un agronome, un zoologue, un sociologue, un botaniste, un ethnologue, un géologue et de leur assurer les meilleures conditions de travail serein.

Et voici, je crois, ce que nous devrions offrir à notre Colonie, le travail de cette équipe dont elle a grand besoin et que nous sommes seuls à pouvoir assurer.

Nous sommes convaincus que, pris à la gorge par le tragique de certaines situations congolaises, ce serait avec une foi empreinte de la plus généreuse sollicitude que nos savants, abandonnant pour quelques mois leur sanctuaire, se lanceraient ensemble dans l'étude d'une région déterminée de notre Colonie, établissant un plan de mise en valeur et d'amélioration du bien-être indigène, avec le souci d'apporter le moins possible de troubles brusques dans l'équilibre de la nature et de ses habitants. Cette équipe interdisciplinaire devrait être mise sous la présidence d'un homme dont la tâche essentielle serait de coordonner les efforts des spécialistes, de provoquer entre eux de nombreux échanges de vues et de raccrocher leurs observations et leurs jugements aux réalités fondamentales de la région.

Une telle mission — qui serait la première de ce genre au Congo belge — me paraît présenter d'importants avantages à tous les niveaux. Chacun de nos chercheurs s'enrichirait de ses observations et de ses discussions; l'Université ferait une expérience extrêmement intéressante de collaboration; la Colonie disposerait d'une équipe dont les conclusions auraient l'incontestable mérite d'avoir été établies sur des bases scientifiques, dans le sens le plus complet du terme ⁽¹⁾.

M. DUBUISSON,

Recteur de l'Université de Liège.



⁽¹⁾ En ce domaine encore, l'Université est passée rapidement au stade de l'exécution. A la demande du Centre d'Etude des Problèmes Sociaux Indigènes (C. E. P. S. I.) d'Elisabethville, une première mission scientifique interdisciplinaire a été constituée pour étudier les problèmes de la mise en valeur de l'hinterland des centres urbains du Haut-Katanga (Elisabethville, Jadotville et Kolwezi). Cette première mission partira au Haut-Katanga dès le mois de février 1957. Elle est composée du Professeur L. Brull, directeur de la mission, des Professeurs Bouillenne, Clémens, Damas, Lambrechts, Paulus, Tulippe, de M. Bourguignon, Chef de Travaux, ainsi que de M. Noirfalise, Professeur à l'Institut agronomique de l'Etat à Gembloux, et de M. D. Biebuyck, Chercheur de l'I. R. S. A. C., Maître de Conférences à l'Université de Liège.

BR. 5299B

ULg - C.I.C.B.



709406742

LIBER